

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 15 octobre 2025	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet. J'ai vérifié 5 dossiers lors de la visite.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Chaque enfant qui fait la sieste a un écart d'au moins 46 cm entre tous les matelas.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles à chaque sortie
- Observations:
Lors de la visite l'accueil du parent, le dîner, brossage des dents, changement de la couche et la sieste a été observé.
- Discussions avec l'exploitante concernant son guide de parents et sa politique d'inclusion. L'exploitante m'a présenté son guide de parents et sa politique d'inclusion.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 octobre 2025

Date

original signé par
Julie Hickey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 octobre 2025

Date